



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1321

Approbation d'une convention-cadre de partenariat entre l'Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'espace culturel de la Ville de Tassin La Demi-Lune concernant la diffusion et l'aide à la création d'œuvres musicales ainsi que la mise en place d'actions culturelles

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 DECEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DE LAURENS (pouvoir à Mme DUBOT), M. VIVIEN (pouvoir à Mme PRIN), M. EKINCI (pouvoir à Mme DUBOIS BERTRAND), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), Mme CABOT (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1321 - APPROBATION D'UNE CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT ENTRE L'AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET L'ESPACE CULTUREL DE LA VILLE DE TASSIN LA DEMI-LUNE CONCERNANT LA DIFFUSION ET L'AIDE A LA CREATION D'ŒUVRES MUSICALES AINSI QUE LA MISE EN PLACE D' ACTIONS CULTURELLES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Avec plus de 252 000 spectateurs par saison et plus de 200 jours d'ouvertures par an, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon développe une programmation artistique et musicale d'excellence dans divers domaines de production et diffusion musicale.

Il s'associe régulièrement à d'autres institutions pour favoriser une diffusion de la musique la plus large et diversifiée possible.

La Ville de Tassin La Demi-Lune a établi un projet culturel pour la période 2020-2026 avec comme orientations stratégiques :

- l'accompagnement de tous les publics dans l'accès à l'art et à la culture ;
- le positionnement de Tassin la Demi-Lune comme « terre de rencontres et d'échanges culturels » ;
- le rayonnement de la Ville au-delà des frontières de la commune ;
- l'augmentation du nombre d'abonnés et le taux de fréquentation de L'Atrium et de MédiaLune.

L'Auditorium-Orchestre national de Lyon, qui développe un orchestre de niveau international au cœur de l'Auditorium, a pour ambition de faire rayonner la ville de Lyon à travers son orchestre en France et au-delà de nos frontières. Il s'intègre au réseau international, national et régional et propose une variété de concerts à la qualité exceptionnelle, suivant une ligne artistique forte, lisible, exigeante et s'adressant à tous les publics. Il dispose d'un programme d'activités riche et ouvert au plus grand nombre, et développe une politique volontariste d'accueil du jeune public et des jeunes de moins de 28 ans.

Au vu de ces objectifs conjointement poursuivis, l'espace culturel de Tassin La Demi-Lune et l'Auditorium - Orchestre national de Lyon se sont rapprochés afin de collaborer et promouvoir la musique auprès de tous types de publics, à travers la diffusion et la création d'œuvres musicales, ainsi que la mise en place d'actions d'éducation artistique.

Il s'agit pour l'Auditorium - Orchestre national de Lyon de partager son expertise et son réseau pour la programmation culturelle musicale de l'espace culturel de Tassin La Demi-Lune (l'Atrium), organiser des ateliers, et proposer des concerts de musique de chambre avec les musiciens de l'Orchestre national de Lyon.

L'espace culturel de Tassin La Demi-Lune contribuera lui aussi à la communication des propositions de l'Auditorium-ONL auprès des publics de l'Ouest lyonnais et du Val d'Yzeron et facilitera les relations avec les partenaires sociaux-culturels du territoire.

Les conditions de cette collaboration sont formalisées dans la convention jointe au présent rapport.

La convention prendra effet à la date de sa signature au titre de l'année civile en cours et ce jusqu'au 31 décembre 2023.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon/Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'espace culturel de la Ville de Tassin La Demi-Lune pour la mise en place d'actions d'éducation artistique, la diffusion et la création d'œuvres musicales est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET